

Modification des programmes d'études du groupe de matières Études en langue et littérature du Programme du diplôme – Foire aux questions

Pourquoi ces modifications sont-elles effectuées ?

Tous les programmes d'études du Programme du diplôme sont révisés selon un cycle d'enseignement de sept ans. Cette disposition permet de garantir que l'enseignement reste pertinent et intègre les dernières recherches en éducation ainsi que les conclusions issues de l'évaluation minutieuse des programmes d'études existants. L'objectif de cette révision consiste à élaborer des cours suffisamment flexibles pour répondre aux besoins de tous les élèves du monde moderne. Ainsi, nous sommes convaincus que les nouveaux programmes d'études du groupe de matières Études en langue et littérature du Programme du diplôme permettront à un plus grand nombre d'élèves de bénéficier d'un choix élargi tout en apportant aux établissements scolaires davantage de souplesse pour regrouper les élèves, planifier les leçons et enseigner les contenus.

Quand commencera l'enseignement des nouveaux programmes d'études et à quelle date auront lieu les premiers examens ?

L'enseignement commencera en 2019 avec une première évaluation en 2021. Les nouveaux guides seront mis à la disposition des établissements scolaires début 2019. Les séminaires dédiés à ces nouveaux programmes d'études auront également lieu à cette période afin de donner le temps aux enseignants et aux établissements de se préparer.

Les établissements scolaires et les universités sont-ils consultés au sujet des changements lors de la révision des programmes d'études ?

Oui. Les consultations avec les établissements et les universités se poursuivent de plusieurs façons tout au long des sept années du processus de révision, notamment au moyen d'enquêtes menées auprès de ces institutions et de rapports établis avec l'aide de nos équipes d'examineurs superviseurs. De plus, l'IB mène des discussions avec des groupes d'experts, effectue des analyses documentaires pour examiner les tendances actuelles en matière d'enseignement de la langue et de la littérature, et compare ses programmes d'études avec d'autres programmes d'études du monde entier. L'IB demande également à des universités de conduire des recherches sur la direction suivie par l'enseignement de la langue et de la littérature et recueille les commentaires de son réseau de professionnels de l'éducation pendant les ateliers, les conférences et les visites d'établissement.

Quelles sont les lignes directrices de ces nouveaux programmes d'études ?

L'un des principaux objectifs des changements apportés est d'assurer une meilleure cohérence entre les deux programmes. À cette fin, une structure commune au programme des deux matières a d'abord été définie, puis des composantes d'évaluation pouvant s'appliquer à chacune d'entre elles ont été conçues, en tenant évidemment compte des différences concernant leur contenu. Les parties du programme des deux cours partagent aussi une base conceptuelle solide. Un autre objectif tout aussi important est de développer, par la conception des programmes, un lien plus approfondi entre les différentes parties de ces derniers, ainsi qu'entre les études en langue et littérature et les contextes locaux et mondiaux de plus grande envergure.

Pourquoi le nombre de composantes d'évaluation a-t-il été réduit ?

Selon une nouvelle politique de l'IB, le nombre maximal de composantes pour tout cours du Programme du diplôme faisant l'objet d'une révision du programme est établi à trois pour le niveau moyen (NM) et à quatre pour le niveau supérieur (NS). Cette nouvelle politique vise à répondre aux inquiétudes des établissements, des élèves et des parents à l'égard du niveau de stress des élèves du Programme du diplôme. Elle est le résultat direct d'une recherche menée sur les façons de réduire le stress des élèves. Le choix des composantes d'évaluation à intégrer aux nouveaux programmes du groupe de matières Études en langues et littérature n'a pas été facile. Cette décision a été prise en consultation avec les établissements et les universités, et vise à garantir que chaque composante serve à évaluer un ensemble de compétences clairement distinct.

Quelles sont les composantes d'évaluation les plus concernées par les changements ?

La composante de l'évaluation interne est celle qui changera le plus. L'objectif du nouvel examen oral individuel proposé consiste à intégrer des aspects des deux composantes d'évaluation interne présentes dans la version actuelle des deux cours. D'un côté, l'examen oral individuel impliquera une exploration minutieuse de la façon dont le sens est créé dans les textes étudiés par les élèves, ce qui est un des éléments clés du commentaire oral individuel actuel. De l'autre, comme dans l'activité orale supplémentaire et la

présentation orale individuelle actuelles, les élèves pourront choisir une piste de recherche personnelle pour explorer un texte. Ces changements aboutissent à un examen oral individuel que nous considérons aussi rigoureux en matière d'analyse stylistique que le commentaire oral individuel actuel, mais qui permet également aux élèves de mettre leur analyse en contexte à l'aide d'un thème mondial de leur choix afin qu'elle soit plus pertinente. Cet examen oral sera préparé tout au long du cours.

Certaines modifications seront apportées à la présentation et la durée de l'épreuve 1. Cependant, l'épreuve continuera de mettre l'accent sur l'analyse de texte détaillée et le commentaire de textes inconnus. D'autres renseignements sur les modifications de l'épreuve 1 sont disponibles ci-dessous. L'épreuve 2 est celle qui changera probablement le moins.

De plus, en réponse aux retours d'information que nous avons reçus des établissements et des enseignants, une composante prenant la forme d'un travail écrit réalisé dans le cadre du cours sera ajoutée aux cours du NS. Cependant, à cette étape du processus, l'équipe chargée de la révision examine encore les différentes options pour cette composante et doit s'assurer qu'elle n'évaluera pas des compétences déjà évaluées par d'autres composantes.

L'accent mis sur un thème mondial dans le cadre du futur examen oral individuel diminue-t-il l'attention accordée à l'étude littéraire dans le cadre de cette tâche ?

Des participants ont partagé cette préoccupation sur le forum du Centre pédagogique en ligne après la publication du Deuxième rapport à l'attention des enseignants. L'examen oral individuel mettra l'accent sur la dimension littéraire, car il amènera les élèves à explorer la manière dont l'auteur construit le sens d'un texte. Ils devront aussi comparer et opposer les façons dont deux auteurs ont exploré un même thème mondial, que ce soit au niveau de la forme ou du contenu. Le thème mondial que choisiront les élèves pour organiser leur examen oral permettra de mettre l'analyse des

deux textes en contexte et de la rendre plus pertinente pour eux. Les extraits de texte choisis par les élèves feront aussi l'objet d'une analyse au regard du contexte du thème mondial qu'ils auront choisi. Les analyses stylistiques réalisées seront évaluées non seulement en fonction de leur profondeur et de leur perspicacité, mais aussi de leur pertinence par rapport aux thèmes mondiaux choisis par les élèves.

Quelle sera la nouvelle présentation de l'épreuve 1 ?

L'épreuve 1 aura toujours comme objectif d'évaluer la manière dont les élèves peuvent transférer les compétences d'analyse acquises durant le cours au commentaire de textes inconnus. Cependant, l'épreuve 1 ne sera plus de nature comparative, comme cela est le cas dans le cours actuel de langue et littérature NS. La composante d'évaluation interne des nouveaux programmes contient déjà un élément comparatif conséquent, et il est légitime de penser qu'il serait préférable pour les élèves de présenter une étude comparative de textes qu'ils connaissent bien et ont exploré de façon approfondie.

L'épreuve 1 au NS n'offrira plus aux élèves la possibilité de choisir les textes ou les paires de textes qu'ils devront commenter, car nous croyons que les élèves suivant des cours de littérature et de langue et littérature au NS doivent être en mesure de commenter tout type de texte ou genre qui leur est présenté.

Pour les cours au NM, les élèves pourront choisir les textes qu'ils devront commenter. Cependant, contrairement à l'épreuve 1 du cours de littérature actuel, les genres de textes ne seront plus limités à de la prose ou de la poésie. Tout genre étudié dans le cours de littérature et tout type de texte étudié dans le cours de langue et littérature pourra faire partie de l'épreuve 1. Afin d'aider les élèves dans l'organisation de leurs commentaires, chaque texte sera accompagné d'une question d'orientation suggérant une manière intéressante d'aborder le texte. La question d'orientation portera probablement sur un aspect stylistique.

La révision et le développement des programmes d'études du Programme du diplôme s'inscrivent dans le cadre d'un processus approfondi et inclusif qui s'appuie sur les informations et les compétences provenant d'un large éventail de ressources. Pour en apprendre davantage, vous pouvez télécharger le Guide du développement des programmes d'études à l'adresse :

<http://www.ibo.org/globalassets/publications/recognition/fr/recognitioncurriculumbrief-fr.pdf>

